



**Conseil d'Administration  
Du Centre Communal  
d'Action Sociale  
Séance du 10 janvier 2023**

**Délibération 2023 - 6**

**Secrétaire de séance  
Sylvie SOIRAT**

Présents : 14  
Pouvoirs : 1  
Votants : 15  
Ne prend pas part : 0

Pour : 15  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Présents**

Le Président

M. Éric BERDOATI

Le Vice-Président

M. Jean-Christophe PIERSON

Les Elus

Mme Mireille GUEZENEC

M. Jean-Claude TREMINTIN

Mme Virginie RECHAIN

Mme Diane MICHOUDET

M. Nicolas PUJOL

M. Rafaël MAYCHMAZ

Mme Irène DOUTSAS

Autres

Mr Claude BOGACZ

M. Xavier CROSNIER LECONTE

M. Vincent NOEL

Mme Catherine PERRAUDEAU

M. Alain RAVAILLER

M. Henri ROISIN

Mme Gisèle THOMAS

M. Marc TIHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le dix janvier à 18 heures 00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-CLOUD se sont réunis sous la présidence de Jean-Christophe PIERSON, Vice- président, pour la séance à laquelle ils ont été régulièrement convoqués par lettre du mercredi quatre janvier 2023.

Le pouvoir suivant a été donné :

- Madame Mireille GUEZENEC à Monsieur Jean-Christophe PIERSON

**6/ DEMANDE AIDE SOCIALE LEGALE**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles,

**Vu** la délibération du Conseil d'Administration en date du 23 juin 2020 nommant Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

**Vu** l'arrêté du Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en date du 25 juin 2020, donnant délégation de pouvoir et de signature à Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président,

**CONSIDERANT** la demande d'Aide Sociale déposée par domicilié USLD Pasteur - 1 rue Lelégard 92210 Saint-Cloud, pour la prise en charge par le Conseil Départemental de ses frais de placement en établissement.

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL :**

**ARTICLE UNIQUE : EMET** un avis favorable à la demande d'Aide Sociale déposée par domicilié USLD Pasteur - 1 rue Lelégard 92210 Saint-Cloud, pour la prise en charge par le Conseil Départemental de ses frais de placement en établissement.

Fait et délibéré à Saint-Cloud, le 10 janvier 2023

Pour extrait conforme,

**Par délégation du Président du CCAS,**

**Le Vice-président,**

Télétransmission en Préfecture le : M-01-23

Numéro A.R. - Préfecture : 23-02435

Publication électronique par CCAS de Saint-Cloud le : 11-01-23

Acte exécutoire en date du : 11-01-23

Jean-Christophe PIERSON

